

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI 3 AVRIL 2017
20 h**

Sont présents les conseillers : *Nancy Belleau
Claude Gagnon
Cloé Racine
Raynald Demers
Daniel Bérubé*

Formant quorum sous la présidence du maire *Olivier Gillet*.

Absente : *Réjean Hallé*

Gil Bérubé, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent.

L'assistance est composée de 9 personnes.

La séance est ouverte par un mot de bienvenue. L'ordre du jour est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) séance ordinaire du 6 mars 2017
3. Administration financière
 - a) encaissements de mars 2017
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer de mars 2017
4. Correspondance
5. Dossier Eau potable secteur village
 - a) Audience publique CPTAQ
6. Dossier Eau potable secteur Mont-Comi
 - a) Suivi
7. Demande d'exclusion CPTAQ
8. Plan d'intervention en infrastructures routières locales
9. Appel de projets politique de soutien aux organismes locaux
10. Renouvellement adhésion à l'URLS
11. Demande d'appui la maison de l'espoir de Mont-Joli
12. Demande d'appui festival bas-laurentien des arts du cirque
13. Demande de la ligue d'action civique – Projet de Loi 122
14. Demande d'aide financière – Fête nationale
15. Période de questions
16. Divers
 - a) Formation membres du CCU
 - b) Mise à jour des règlements d'urbanisme
 - c) Demande d'appui au projet « Les plus grands athlètes de la Mitis
17. Levée ou ajournement de la séance.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-038

*Proposé par Daniel Bérubé
Appuyé par Claude Gagnon*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point divers demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

a) *séance ordinaire du 6 mars 2017*

2017-039

*Proposé par Claude Gagnon
Appuyé par Daniel Bérubé*

Et résolu que le procès-verbal de la séance du 6 mars 2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE

a) *encaissements de mars 2017*

Le bordereau des encaissements du mois de mars 2017 totalise 613 039,61 \$.

b) *adoption du bordereau des comptes à payer de mars 2017*

Je, Gil Bérubé, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 mars 2017.

Gil Bérubé, Sec.-très.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de mars 2017 ont été transmis à chacun des élus avant la présente séance, il est :

2017-040

*Proposé par Nancy Belleau
Appuyé par Cloé Racine*

Et résolu que la liste des comptes à payer du mois de mars 2017 présentée par le secrétaire-trésorier totalisant 214 986,05 \$ soit adoptée.

ADOPTÉ

4. CORRESPONDANCE

Il y a dépôt de la correspondance du mois de mars 2017.

5. DOSSIER EAU POTABLE SECTEUR VILLAGE

a) *Audience publique CPTAQ*

2017-041

*Proposé par Daniel Bérubé
Appuyé par Cloé Racine*

Et résolu de mandater la firme de consultants SMI inc. afin de préparer un argumentaire qui sera déposé à la CPTAQ en prévision de l'audience publique qui aura lieu à Rimouski le 1^{er} mai prochain. Cet argumentaire devra démontrer que l'emplacement retenu pour la construction du futur réservoir d'eau potable de la municipalité, et qui est situé en zone agricole, est le seul acceptable techniquement. La présence de SMI n'est pas requise pour l'audience, l'argumentaire sera présenté par l'ingénieur de la MRC de La Mitis. Pour le volet agronomique, nous confions ce mandat au service régional de la MRC.

ADOPTÉ

6. DOSSIER EAU POTABLE SECTEUR MONT-COMI

a) Suivi

Nous avons obtenu du ministère de l'Environnement (MDDELCC) le dossier à jour pour ce réseau d'aqueduc. Ce dossier fait présentement l'objet d'analyses.

7. MODIFICATION À LA DEMANDE D'EXCLUSION CPTAQ

Considérant que le 4 juillet 2016 la municipalité a déposé une demande d'exclusion auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (résolution 2016-111);

Considérant que le 2 mars dernier la Commission nous faisait part de son orientation préliminaire dans ce dossier;

Considérant que le 30 du même mois, la municipalité a demandé une rencontre publique avec la Commission afin de discuter de ce dossier;

Considérant que des faits nouveaux sont survenus depuis le dépôt de la demande initiale;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications à la demande.

*Pour ces motifs, il est
Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Claude Gagnon*

2017-042

QUE la municipalité de Saint-Donat modifie la demande d'exclusion à la CPTAQ (dossier 413175) afin d'augmenter la superficie à exclure au bloc C, soit selon les parties hachurées C1 et C2 telles qu'illustrées sur le plan de localisation préparé par Michel Asselin, arpenteur-géomètre en date du 26 août 2014, dossier 11518.

QUE la municipalité de Saint-Donat demande que soient intégrés, dans les documents de la demande d'exclusion, les arguments de M. Alain Thibault de par sa lettre jointe à la présente résolution, en expliquant les problématiques reliées aux blocs C1 et C2.

QUE la municipalité de Saint-Donat demande qu'il soit spécifié dans les documents de la demande d'exclusion, que l'échange proposé par Ferme Bé-Donat inc. soit aux seules fins du bloc C.

QUE la municipalité de Saint-Donat demande qu'une évaluation de la nouvelle superficie en exclusion au bloc C soit faite par l'agronome de la MRC afin de démontrer que la nouvelle superficie demandée représente certaines contraintes à l'agriculture.

QUE la municipalité de Saint-Donat mandate le Service d'aménagement de la MRC de La Mitis afin d'effectuer les corrections et les ajustements nécessaires aux documents à être déposés auprès de la CPTAQ, et ce, selon la présente résolution.

ADOPTÉ

8. PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES

Ce point est reporté à une prochaine séance

9. APPEL DE PROJETS POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES LOCAUX

Considérant que la MRC de La Mitis met à notre disposition un montant de 4 000 \$ via le fonds de développement des territoires;

Considérant que cette somme est destinée aux organismes communautaires du milieu;

Considérant que le conseil municipal est responsable de l'attribution de cette somme.

2017-043
*Pour ces motifs, il est
Proposé par Claude Gagnon
Appuyé par Cloé Racine*

Et résolu de procéder à un appel de projets auprès des organismes du milieu dans le cadre du programme de soutien aux organismes locaux 2017. La municipalité se réserve le droit de reporter en tout ou en partie cette somme à l'année 2018.

ADOPTÉ

10. RENOUVELLEMENT ADHÉSION À L'URLS

2017-044
*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Cloé Racine*

Et résolu de renouveler notre adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS) pour l'année 2017-2018 au montant de 100,00 \$.

ADOPTÉ

11. DEMANDE D'APPUI LA MAISON DE L'ESPOIR DE MONT-JOLI

2017-045
*Proposé par Nancy Belleau
Appuyé par Cloé Racine*

Et résolu d'appuyer la Maison de l'espoir de Mont-Joli dans son projet qui vise à développer davantage le service de récupération de la matière textile. Cette façon de faire permettrait de réduire la quantité de matières résiduelles qui est destinée à l'enfouissement et diminuerait les coûts qui y sont associés.

ADOPTÉ

12. DEMANDE D'APPUI FESTIVAL BAS-LAURENTIEN DES ARTS DU CIRQUE

2017-046
*Proposé par Nancy Belleau
Appuyé par Claude Gagnon*

Et résolu que la municipalité de Saint-Donat appuie le Cirque BSL dans sa demande de subvention au fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de La Mitis. Le but de cette demande vise l'organisation du premier festival bas-laurentien des arts du cirque qui aura lieu au Parc du Mont-Comi en août prochain.

ADOPTÉ

13. DEMANDE DE LA LIGUE D'ACTION CIVIQUE – PROJET DE LOI 122

Ce point est reporté le conseil désire étudier davantage cette demande avant de se prononcer.

14. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FÊTE NATIONALE

2017-047

*Proposé par Nancy Belleau
Appuyé par Claude Gagnon*

Et résolu d'autoriser la coordonnatrice en loisirs, Kariane Lavoie, à déposer une demande d'aide financière pour l'organisation de la fête nationale 2017.

ADOPTÉ

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. DIVERS

a) Formation membres du CCU

2017-048

*Proposé par Nancy Belleau
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu d'autoriser l'inscription de Monsieur Mathieu Dubé à la formation sur le rôle et responsabilité des CCU qui se donnera le 25 avril de 19 h à 22 h à la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers de Mont-Joli. Le coût est de 75 \$ par personne.

ADOPTÉ

b) Mise à jour des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L. R. Q., chapitre A-19.1) prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour des règlements est nécessaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire confier le mandat de modification au Service d'aménagement de la MRC de La Mitis considérant son coût avantageux;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se réunira afin de discuter des modifications à apporter.

*Pour ces motifs, il est
Proposé par Daniel Bérubé
Appuyé par Nancy Belleau*

2017-049

Et résolu que le conseil municipal de Saint-Donat accorde le mandat de modification à M. Paul Gingras de la MRC de La Mitis afin qu'il prépare les documents nécessaires aux fins des mises à jour demandées. Les modifications doivent être conformes au document joint à la présente résolution.

ADOPTÉ

c) Demande d'appui au projet «Les plus grands athlètes de la Mitis»

2017-050

*Proposé par Daniel Bérubé
Appuyé par Nancy Belleau*

*Et résolu que la municipalité de Saint-Donat appuie Messieurs Roger Boudreau et Bruno Paradis dans leur demande d'aide financière au fonds de soutien aux projets structurants et événements de la MRC de La Mitis. Ce projet «**Les plus grands athlètes de la Mitis**» consiste à publier un livre sur les 50 plus grands athlètes de l'histoire de la Mitis.*

ADOPTÉ

17. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

2017-051

Proposé par Cloé Racine et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À 21h05

Olivier Gillet, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

